

Bulletin municipal n° 29—Janvier 2023



VCEUX 2023

Le maire et les conseillers municipaux vous invitent à la présentation des vœux qui se tiendra **le vendredi 13 janvier à 20h00** à la salle des fêtes, suivi du pot de l'amitié.

Sommaire

- ♦ Le mot du maire : page 3
- ♦ Les résultats 2021 : pages 4 à 5
- ♦ Les infos intercommunales : pages 6 à 7
- ♦ Un peu d'histoire : page 8
- ♦ Les infos communales : pages 9 à 11
- ♦ École Privée Abbé Angot : pages 12 à 14
- ♦ La vie associative : pages 15 à 18
- ♦ Le mémento : page 19
- ♦ La page récréative : page 20

12 Avenue des sports

53600 Sainte Gemmes Le Robert

Téléphone : 02 43 90 61 79

Courriel : contact@saintegemmeslerobert.fr

Site internet : <http://www.saintegemmeslerobert.fr>

Facebook : www.facebook.com/Sainte.Gemmes.le.robort

Horaires Mairie

LUNDI	9h00 - 12h00	15h30 - 18h00
MARDI	9h00 - 12h30	15h30 - 17h30
MERCREDI	Fermée	15h30 - 17h30
JEUDI	8h30 - 12h00	15h30 - 17h30
VENDREDI	9h00 - 12h30	Fermée

ÉTAT CIVIL

LES NAISSANCES DE 2022 :

19 janvier 2022 : Alban CATIZZONE
01 février 2022 : Manoa BAHOUA
CHESNAY
01 avril : Flore MAUNY
18 mai 2022 : Augustin RENARD
20 mai 2022 : Jeanne BATIER
20 juin 2022 : Romy BLANCHE



21 juillet 2022 : Romane LE DUFF
02 août 2022 : Lexie BODELE
07 novembre 2022 : Madeleine QUENU
28 novembre 2022 : Victoire PELLERIN
28 novembre 2022 : Céleste PELLERIN

LES MARIAGES DE 2022 :

02 juillet 2022 : Stéphane DUCASTEL et Émilie RIGAULT



LES DÉCÈS DE 2022 :

28 mars 2022 : Jean MICHEL
28 avril 2022 : Nadine VANHOVE
08 mai 2022 : Georges MEZIERE
29 septembre 2022 : Jean-Patrick NEAU
15 octobre 2022 : Christophe LEROUX

09 décembre 2022 : Michel CHOISNET



LES PACS DE 2022 :

22 février 2022 : Cyril ORAIN et Wendy FILLETTE
07 juillet 2022 : Teddy BLANCHE et Elodie ROULAND
03 novembre 2022 : Jonathan TARRIERE et Laura MEZIERE
16 novembre 2022 : Romain BATIER et Louna RAVIGNE

27 décembre 2022 : Romain PAVE et Marie DIORE



LE MOT DU MAIRE :

En l'espace de trois années, nous traversons de multiples crises. A la pandémie de covid, nous devons faire face aujourd'hui à la crise énergétique et économique après le conflit russo-ukrainien qui n'en finit pas.

La commune de Sainte Gemmes Le Robert qui emploie moins de dix personnes et dispose de recettes totales annuelles inférieures à deux millions d'euros a pu choisir, en novembre 2021, de bénéficier des tarifs réglementés de vente d'électricité. La commune devrait bénéficier de ces tarifs pour 2023.



Afin de maîtriser nos consommations électriques et de lutter contre la pollution lumineuse, la commune a décidé la mise en place d'une coupure nocturne de l'éclairage public de 21h30 à 7h00 du matin pour l'ensemble du bourg à l'exception, lors de location de salle, l'éclairage public sera maintenu le samedi soir de 21h30 à 3h pour les voies jouxtant la salle des fêtes.

Les travaux d'enrobés du parking derrière l'école Abbé Angot ont été réalisés au printemps dernier. Les travaux de peinture routière délimitant la création de la liaison PMR en continuité de celle déjà existante seront effectués dès les beaux jours de 2023. Un sens unique de circulation de la rue de la Robicherie, à l'appui du service de la sécurité routière de la DTT, a été mis en place en novembre dernier en partant de l'église vers la rue de stade pour sécuriser et fluidifier la circulation des parents d'élèves et des riverains aux heures d'entrée et de sortie des classes.

A l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue du Rochard, travaux terminés en octobre, il devait s'en suivre les travaux d'aménagement et de sécurisation jusqu'à la sortie de l'agglomération route de Bais. Une nouvelle étude est en cours avec le bureau d'études et le conseil départemental pour réfléchir sur l'aménagement de la rue du Rochard et les travaux d'enrobés sur la totalité de la RD 20 en concomitance, travaux à envisager pour l'année 2024.

Des travaux d'extension du local de rangement de matériel sportif, devenu trop petit, à la salle multifonctions sont programmés pour cette année.

Bien que les maisons au lotissement de la Croix Thoreau se sont fait attendre, aujourd'hui avec une construction en cours, une vente de parcelle prévue début 2023, une parcelle réservée et deux autres en option, le lotissement commence à bien se remplir.

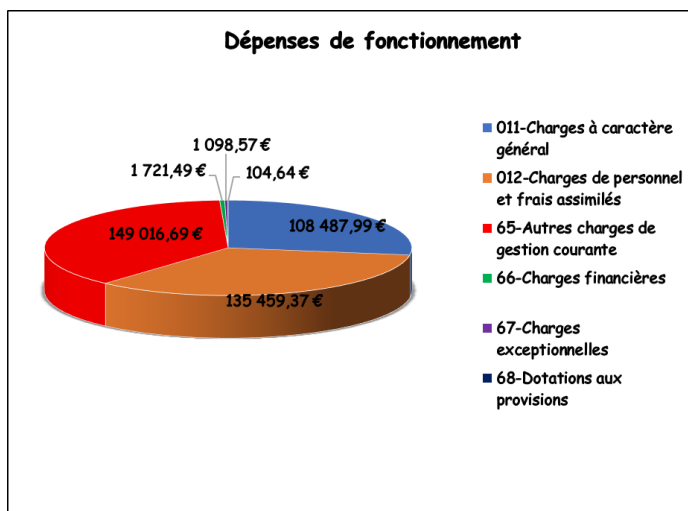
Au 1^{er} janvier 2024, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera remplacée par la redevance incitative sur l'ensemble du territoire des Coëvrons pour inciter les habitants à réduire leur quantité d'ordures ménagères et assurer un meilleur tri des déchets recyclables avec une facturation plus juste et plus équitable. La Mairie devrait organiser une réunion publique au troisième trimestre 2023.

Les associations ont repris leurs activités. Elles jouent un rôle primordial et apportent beaucoup de dynamisme dans la vie du village. Je remercie tous les bénévoles qui s'y investissent. Je veux aussi saluer nos commerçants, nos artisans et entrepreneurs qui, en cette période de crise, doivent faire face à de nombreux enjeux.

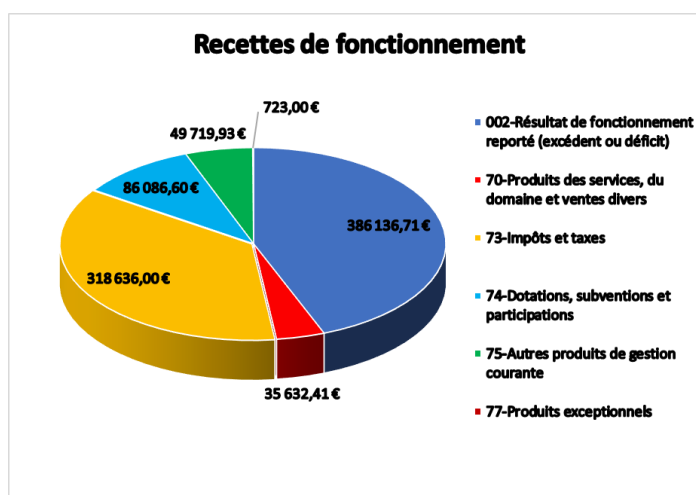
Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2023.

Bernard Moullé

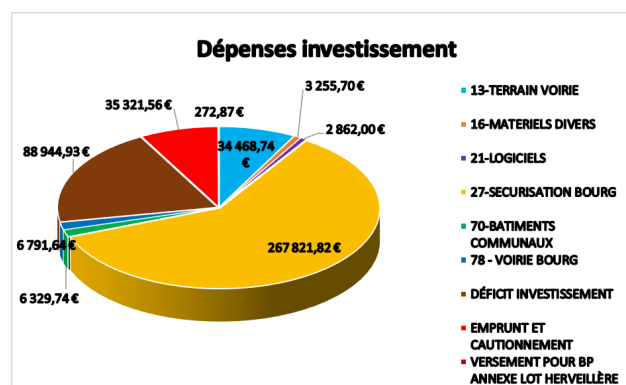
Dépenses de fonctionnement	
Chapitre	Montant
011.Charges à caractère général (eau, assainissement, électricité, alimentation, carburant, fourniture administrative, entretien, scolaire, contrat de prestation, entretien voirie, bâtiments, réseaux, matériels, maintenance, assurance, documentation, indemnité comptable, fêtes et cérémonie, repas des anciens, frais affranchissement, télécommunications, taxe foncière, redevance déchets professionnels etc. ...)	108 487.99 €
012.Charges de personnel et frais assimilés (personnels titulaires, non titulaires, extérieur, toutes les cotisations nécessaires aux personnels, médecine du travail, CNAS et chèques déjeuners)	135 459.37 €
65.Autres charges de gestion courante (indemnités maire et adjoints, cotisations, participation SDEGM, formation, effacement réseaux rue des Dolmens et pose d'un candélabre rue des Dolmens, versement OGE, participation pour mairie d'Evron (année 2019-2020 et Bais (année 2021) pour frais de scolarisation et subvention aux associations)	149 016.69 €
66.Charges financières : (intérêts)	1 721.49 €
67.Charges exceptionnelles	1 098.57 €
68-Dotations aux provisions	104.64 €
Total dépenses de fonctionnement	395 888.75 €



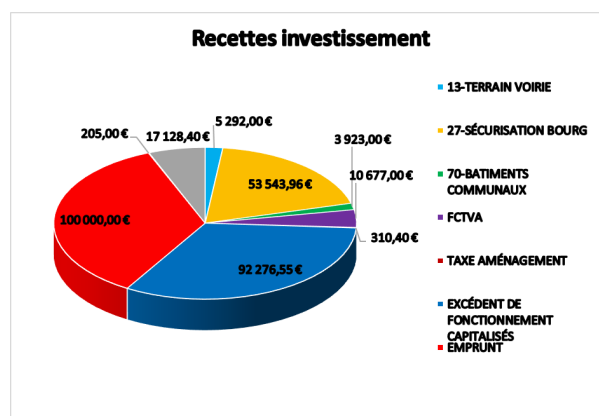
Recettes de fonctionnement	
Chapitre	Montant
002-Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit) Recettes de Fonctionnement—Dépenses Investissement + RAR	386 136.71 €
70.Produits des services, du domaine et ventes diverses (concessions cimetière, redevance occupation domaine public, cantine, garderie et frais pour location logements, chauffage et vaisselles lors des locations salle)	35 632.41 €
73.Impôts et taxes (taxes foncières et habitations, attribution compensation, dotation solidarité communautaire, FNGIR et dotation péréquation)	318 636 €
74.Dotations, subventions et participations (DGF, Dotation solidarité rurale et autres...)	86 086.60 €
75.Autres produits de gestion courante (location salle des fêtes et logements et chèques déjeuners)	49 719.93€
77.Produits exceptionnels (Dégrèvement perte de récolte pour sécheresse et don pour la commune à l'attention des personnes âgées (redonné par subvention au club Rubri III année 2022)	723.00 €
Total recettes de fonctionnement	876 934.65 €



Dépenses d'investissement	
Opération	Montant
13. Terrain de voirie (note de frais pour régularisation pour chemin Courtogis et Angottière, reprise de voirie pour parking du cimetière, revêtement voirie pour chemin de Pierreffite et parking 3 rue des Dolmens avec accès piéton vers mairie création accès PMR parking mairie.	34 468.74 €
16. Matériels divers (Achat de lave linge, guirlandes et lampes pour illumination Noël, ordinateur portable, remplacement chauffe eau au restaurant et achat de store californien pour secrétariat mairie)	3 255.70 €
21. Logiciels (logiciels mairie)	2 862.00 €
27. Sécurisation bourg (aménagement et sécurisation rue des Dolmens)	267 821.82 €
70. Bâtiments communaux (achat radiateurs et sèches serviettes logement 3 rue des Dolmens, achat de deux portes pour la bâtiment MAM et réfection espace douche vestiaire foot.	6 329.74 €
78. Voirie bourg (réfection du terrain de pétanque)	6 791.64 €
Déficit investissement	88 944.93 €
Emprunt et cautionnement (capital des emprunts et dépôt cautionnement pour logements communaux)	35 321.56 €
Versement pour BP annexe lot Herveillère	272.87 €
Total dépenses d'investissement	283 356.31 €



Recettes d'investissement	
Opération	Montant
13. Terrain voirie (80% versement subvention investissement communal pour travaux de voirie)	5 292.00 €
27. Sécurisation bourg (50% versement subvention pacte de ruralité pour aménagement rue des Dolmens, 30% versement subvention SETR 2021 pour aménagement rue des Dolmens et versement subvention amende de police pour aménagement rue des Dolmens.	53 543.96 €
70. Bâtiments communaux (subvention contrat territoire pour création MAM)	3 923.00 €
FCTVA (FCTAVA année 2020)	10 677.00 €
Taxe aménagement (pour PC et/ou DP)	310.40 €
Excédent de fonctionnement capitalisés	92 276.55 €
Emprunt (emprunt pour aménagement et sécurisation rue des Dolmens)	100 000€
Cautionnement (remboursement caution logement communaux)	205.00 €
Remboursement avance BP lot fourneau	17 128.40 €
Totale recettes d'investissement	283 356.31 €



La redevance incitative

LA REDEVANCE EN QUESTION

Comment vais-je recevoir mon badge ?

Il faudra le récupérer lors de permanences dans votre mairie.

Pourquoi est-ce le volume des déchets qui est pris en compte et non le poids ?

Les investissements pour mettre en place un appareil de pesée dans chaque conteneur d'ordures ménagères auraient été beaucoup trop important et nécessitaient une augmentation significative de la facturation.

Je ne produis presque pas d'ordures ménagères et n'utilise donc que très peu les conteneurs. Puis-je avoir une exonération de la facturation ?

Non, même en faible quantité tout particulier et professionnel produit des déchets. Vous bénéficiez de l'accès aux déchèteries et aux conteneurs des recyclables qui coûtent au service. Vous ne payerez cependant que le minimum de la grille tarifaire. Ne pourront être exonérées que les habitations vacantes justifiées (départ en EHPAD, vente...).

Comment seront gérés les dépôts sauvages ?

La propreté des abords des conteneurs est assurée par les agents du service Valorisation des déchets. Pour rappel, le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser en un lieu public ou privé, à l'extérieur des conteneurs est considéré comme une infraction. Elle est passible, d'après le code pénal, d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € et la confiscation du véhicule ayant servi à effectuer le dépôt.

La redevance incitative est un mode de facturation de la collecte et du traitement des déchets calculé au service rendu. Il s'agit d'un mode de facturation perçu par la Communauté de communes des Coëvrans, payé par les usagers au même titre que l'était la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

La redevance incitative n'est pas un nouvel impôt, elle vient remplacer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

A QUOI SERT LA REDEVANCE INCITATIVE ?

Elle sert à financer :

- > La collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères
- > La collecte, le transport, le tri et le recyclage des déchets issus du tri sélectif
- > Les charges, la location des bennes, le transport et l'élimination ou le recyclage des déchets déposés dans les déchèteries
- > Les agents
- > L'entretien des véhicules et des équipements

Les étapes DE LA MISE EN PLACE

2022

- > Septembre à décembre : réunions d'information pour les habitants et professionnels de la Communauté de communes des Coëvrans
- > Choix de la commune test : Vimartin-sur-Orthe a été retenue
- > Distribution des badges et du guide de tri aux habitants de Vimartin-sur-Orthe
- > Modification du système d'ouverture des conteneurs d'ordures ménagères

2023

- > Année test pour Vimartin-sur-Orthe : utilisation des badges et comptabilisation du nombre de dépôts sans facturation. Les habitants seront toujours redevables de la TEOM
- > Définition du coût de la redevance : la part fixe et le montant d'un dépôt pour la part variable
- > Distribution des badges et du guide de tri à tous les habitants des Coëvrans

2024

- > Mise en service de tous les conteneurs d'ordures ménagères au 1^{er} janvier pour l'utilisation des badges
- > Fin de la TEOM et 1^{ère} année de facturation réelle en Redevance Incitative



POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Les enjeux et les défis de la Communauté de communes des Coëvrans pour son service public, en particulier pour la gestion de ses déchets, sont majeurs. Il est nécessaire de réduire les déchets à la source de 15% à l'horizon 2030, faciliter le geste de tri, en particulier pour les plastiques, augmenter la valorisation, réduire les déchets enfouis, trier à la source les biodéchets.

Pour toutes ces raisons, la Communauté de communes des Coëvrans a décidé de mettre en place la redevance incitative afin de répondre aux enjeux réglementaires, faire évoluer les performances du service déchets et atteindre un impact environnemental vertueux en modifiant les pratiques des usagers.

Jusqu'à présent prélevée avec les impôts fonciers, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est amenée à augmenter fortement dans les années à venir au vu de l'augmentation des taxes sur les produits polluants.

Avec la redevance sera mise en place une facturation au plus juste, comme pour l'eau, non liée à la valeur locative. Cette facturation sera plus lisible et plus incitative pour vous.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

À partir du 1^{er} janvier 2024, l'ouverture des tambours des conteneurs d'ordures ménagères se fera en présentant un badge. Toute personne ne présentant pas son badge à partir de cette date ne pourra pas déposer ses déchets dans les conteneurs.

Les tambours auront une capacité maximale de 50 litres. Les conteneurs de tri pour les emballages, le verre et le papier/cartonnettes resteront en accès libre, sans limitation de dépôt.

Les 4 déchèteries seront également équipées d'un contrôle d'accès. Vous pourrez entrer uniquement en présentant votre badge, le même que celui vous permettant d'ouvrir les conteneurs d'ordures ménagères. Il n'y aura cependant aucune limitation d'accès, ni de surfacturation pour les ménages.

COMMENT SE PRÉSENTERONT LES FACTURES ?

La facture sera composée d'une part fixe et d'une part variable.

> **La part fixe = abonnement :** elle correspond aux coûts fixes du service (fonctionnement des déchèteries, personnel, charges, entretien des véhicules, carburants...).

> **La part variable :** le nombre de fois que les conteneurs seront ouverts pour déposer une poubelle. Un nombre minimal sera systématiquement facturé par an afin d'éviter les dépôts sauvages et la délocalisation des poubelles dans une autre intercommunalité..



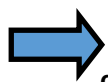
L'assainissement autonome



ASSAINISSEMENT
AUTONOME



Acheteur ou vendeur d'une maison, ce qu'il faut savoir



Des démarches sont à accomplir, à la fois par le **vendeur** et par l'**acquéreur** pour vérifier la bonne conformité de l'installation et, le cas échéant, engager des travaux

Pour la vente



● Le **propriétaire-vendeur** doit fournir au notaire un rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, attestant du contrôle de la conformité de son installation d'assainissement. Ce document est à annexer à la promesse de vente.

Si aucun contrôle n'a jamais été fait ou que le délai de validité de 3 ans est dépassé, le **propriétaire-vendeur** doit solliciter un nouveau contrôle auprès du SPANC (délai d'intervention : 15 jours).

Attention, la situation peut avoir évolué depuis le dernier contrôle (travaux, vieillissement de l'installation, ...).

◆ Le **futur acquéreur** doit pouvoir disposer du rapport de visite du SPANC précisant l'état de l'installation d'assainissement le plus en amont possible de la vente, et ce avant la signature de la promesse de vente. Ainsi, il saura s'il doit engager des travaux. Les travaux peuvent alors faire partie de la négociation financière (le coût d'une mise aux normes fluctue entre 5 000 et 12 000 €).

Des travaux, dans quels délais ?



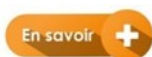
En cas de non-conformité, des travaux doivent être réalisés au plus tard 1 an après la signature de l'acte de vente.

DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET RÔLE DU NOTAIRE

Lors de l'acquisition d'un bien immobilier, le notaire procède aux vérifications des pièces nécessaires à la rédaction de l'acte de vente ; le diagnostic d'assainissement non collectif est une pièce obligatoire au même titre que les diagnostics électricité, amiante, ... Le notaire apporte ainsi une information la plus précise sur le bien, utile au vendeur (responsabilité en matière de vices cachés), et à l'acquéreur (achat en connaissance de cause et délai de mise en conformité de l'installation, le cas échéant).

Depuis la loi du 22 août 2021, les coordonnées du nouveau propriétaire et la date de la vente doivent être transmises sous 1 mois par le notaire rédacteur de l'acte au SPANC concerné.

Pour plus d'informations sur la procédure et les aides : appeler les techniciens SPANC de la Régie des Eaux des Coëvrons - 8 Bd du Maréchal Leclerc - 53600 EVRON au 02.43.01.61.35 - contact@eau-coevrons.f - www.eau-coevrons.fr



Agents du SPANC : Magali BESNARD, Jérôme PELTIER et Mickaël TAUPIN.



Code de la santé public (articles L 1331-11-1)



Code de la construction et de l'habitat (article L271-4)

1 C'est le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Le SPANC est chargé d'effectuer les contrôles obligatoires des installations d'ANC (projet de travaux, bonne exécution des travaux, contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien). C'est le seul service habilité à fournir le document exigible en cas de vente.

Concours photo

Sainte Gemmoise, Sainte Gemmois,

Chaque année notre bulletin municipal vous présente une ou plusieurs photos de notre belle commune.



Pour nos futurs bulletins, nous avons besoin de vous !

En effet, que vous soyez photographe professionnel, amateur chevronné ou novice, nous vous invitons à nous transmettre vos plus beaux clichés de Sainte Gemmes Le Robert.

Les élus membres de la commission en charge de la rédaction du bulletin se réuniront afin de choisir un ou plusieurs clichés qui paraîtront en couverture du prochain bulletin municipal.

Pour nous transmettre vos photos au plus tard le 15 septembre 2023, deux solutions : soit vous les déposez directement à la mairie, soit sur notre adresse e-mail :

stegemmesinfos@gmail.com

N'oubliez pas de nous transmettre vos noms, prénoms et adresse pour que nous sachions qui a déposé ces photos. Et que nous puissions vous remercier de votre participation.

A vos objectifs !!!



Salle des fêtes : TARIFS 2023

- ◆ Salle n°1 avec cuisine : 156 €
- ◆ Salle n°2 avec cuisine : 156 €
- ◆ Salle n°1 et 2 avec cuisine : 300 €
- ◆ Salle n°3 (scène) sans cuisine : 87 €
- ◆ Vin d'honneur : 87 €
- ◆ Journée supplémentaire : 62 €
- ◆ Forfait chauffage au week-end,

Forfait chauffage :	Scène	Demi-salle	Salle entière
Période du 01/10 au 30/04	20 €	40 €	65 €

Forfait nettoyage ,

Forfait nettoyage si salle rendue non propre :

Scène	Demi-salle	Salle entière
/	67.50 €	131 €

Forfait session formation : 4.26 € de l'heure

- Vaisselle : 0.10 € par pièce

La salle des fêtes et la vaisselle seront mises à disposition à titre gracieux aux associations de la Commune, mais la vaisselle cassée ou perdue sera facturée. Pour les associations, la location de la salle des fêtes sera gratuite, mais il n'y aura que trois gratuités de chauffage à l'année, au-delà le chauffage sera facturé.

Le repas des anciens

Après 2 années sans pouvoir se réunir pour notre traditionnel repas des aînés, nous avons pu nous retrouver à la salle des fêtes de Sainte Gemmes Le Robert le dimanche 6 Novembre. Ce repas est offert par la municipalité aux personnes âgées de 65 ans et plus. Nous étions 57 personnes présentes ce jour-là. Nous remercions les personnes présentes, Mr Robert Guesné pour avoir animé ce moment convivial avec son accordéon ainsi que nos quelques chanteurs. Le repas préparé et servi par Mr Julien Mézière de l'Acapulco et Mr et Mme Sevin pour le pain et le dessert, a ravi les convives.

Nous vous donnons rendez-vous le 15 Octobre 2023 pour le prochain repas des anciens.

Nous remercions aussi notre doyen Mr BLANCHE Claude, 91 ans et notre doyenne Mme CHARTRAIN Etiennette, 97 ans.



Le Domaine des Pierres Jumelles :



Frédéric BONNAND

En Juillet 2019, j'ai créé le Domaine des Pierres Jumelles à Rame afin de transmettre et vivre les valeurs qui sont chères à mon cœur : l'écologie, l'éthique, le partage...

Le Domaine des Pierres Jumelles est un projet d'**éco-tourisme** : faire découvrir la beauté du patrimoine naturel préservé en mobilité douce par des balades éthiques à cheval.



Le respect du cheval passe par une connexion homme cheval qui me semble essentiel, favorisant l'attention, l'apaisement et la sérénité.

La situation géographique du lieu permet de profiter d'un potentiel important de randonnées, avec plus de 350 km de randonnées balisées et une quarantaine d'itinéraires vallonnés.



J'ai donc construit un logement insolite, la Doma et la hutte amérindienne, respectueux de l'environnement car privilégiant des matériaux de récupération, naturels, de provenance locale avec mise en œuvre manuelle.

Je propose aussi une chambre d'hôte se composant d'une suite d'un salon, d'une chambre, d'une salle d'eau et de sanitaire pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes.

Comme un nombre de plus en plus important d'acteur local, Le Domaine des Pierres Jumelles fait partie du collectif Slowlydays. Nous sommes engagés autour de 5 valeurs communes :

Le partage : Nous souhaitons faire découvrir la beauté et la fragilité du patrimoine environnemental lors de séjours détente. Nous voulons aussi vous faire partager nos connaissances des chevaux et de leur mode de vie.

La bienveillance : Le bien être est au cœur de ce projet, qu'il soit humain ou animal. La déconnexion et l'acceptation de tous sont des principes importants pour le Domaine. Le bien être passe aussi par le respect du cheval et de l'environnement.

Le local : Nous privilégions les produits locaux et faits maison dans nos hébergements.

L'éthique : Nous pratiquons une équitation éthique connectant l'homme, le cheval et la nature.

L'éco-responsabilité : Nous voulons montrer qu'il est possible de vivre autrement, plus connecté avec la nature.



Contacts : pierresjumelles@gmail.com , ou 06 41 90 34 59. Pour en savoir plus : pierresjumelles.com



Lors d'une soirée de novembre, Serge Landemaine, Serge Lory et Roger Foucault se sont réunis pour échanger autour de leur loisir commun « La Boule Lyonnaise ».

Ils retracent ensemble, l'histoire de ce sport, rappellent les règles, évoquent leur rassemblement Sainte-Gemmois et imaginent des perspectives à ce regroupement.

Un peu d'histoire...

La Boule Lyonnaise voit le jour au XVIII^{ème} siècle dans la région de Lyon d'où le nom de « Boule Lyonnaise ». Le premier concours a lieu en 1894. Le club « des boules du Rochard » a, selon les anciens de la commune, vu le jour en 1954.

Les règles de jeu

Des règles précises permettent le déroulement de ce jeu, ainsi le terrain doit mesurer 27,50 mètres de long et de 2 à 4 mètres de large. Les boules en bronze sont plus lourdes et plus grosses que les boules de pétanque. Leur poids est compris entre 900g et 1 200g. « Le but », appelé aussi « cochonnet », doit être en bois et d'un diamètre de 35 à 37mm.

Ce jeu se joue en simple (un contre un) avec 4 boules, en doublette (deux contre deux) avec trois boules et en quadrette (quatre contre quatre) avec deux boules.

Toutes les boules jouées sont marquées avec un « cinquante » (tige de fer de 50cm) au pied. Les boules tirées sont marquées d'un demi-cercle de 50cm. Le tir n'est valide que si la boule du tireur tombe dans le demi-cercle. C'est une particularité de la Boule Lyonnaise. Le tireur prend le plus souvent de 5 à 10 mètres d'élan de course pour lancer sa boule en arc-en-ciel. « C'est un peu tout le pittoresque et la beauté de la boule lyonnaise » précise Serge Landemaine.



A Sainte-Gemmes-Le-Robert

19 joueurs et une joueuse se retrouvent les mardis et vendredis après-midi.

Certains joueurs avaient fait partie du club mais d'autres ont découvert sur le tard ce loisir convivial en plein air et simple à la portée de tous et toutes.

« Nous passons de très bons moments !!! Le 18 novembre, nous avons disputé notre challenge annuel. C'est la triplète André Moullé, Christian Gesbert et René Foucher qui ont gaillardement gagné les trois parties. Nous nous sommes retrouvés joueurs et joueuse le soir à l'Acapulco dans la bonne humeur et autour d'un bon repas bien préparé par Julien. », raconte Marcel. « Pendant ces rencontres, nous aimons gagner, mais savons reconnaître le beau jeu et nous savons encourager » ajoute Roger.

Les perspectives

Le vœu de ce regroupement d'amis maintenant serait d'accueillir de nouveaux joueurs, jeunes ou moins jeunes, initiés ou débutants. Aucune association n'est créée parce que trop de contraintes. Mais si cela intéressait de jeunes joueurs, les joueurs sauraient les soutenir et les encourager. Des spectateurs viennent parfois assister à certaines parties. Ce rassemblement est à la bonne franquette et sans adhésion.

Des femmes sont également les bienvenues mais hélas encore trop peu nombreuses.

Le souhait serait également de rencontrer des joueurs de pétanque pour les initier également à la Boule Lyonnaise.

La Boule Lyonnaise de Sainte-Gemmes promet encore de bons moments et Serge conclut avec :



« Que du bonheur !!! »

L' ÉCOLE PRIVEE ABBÉ ANGOT

Inauguration de l'école Abbé Angot réhabilitée et agrandie

Le samedi 2 juillet 2022, élèves, parents, représentants OGEC, représentants APEL, membres de l'équipe pédagogique, M. Moullé maire de Ste Gemmes Le Robert accompagné de membres du Conseil municipal et François Roseray, directeur de l'enseignement catholique accompagné de son adjoint au premier degré se sont réunis pour l'inauguration du nouveau bâtiment qui accueille la classe des maternelles. Pour réaliser cette extension, la commune a mis à disposition le terrain nécessaire à cette nouvelle construction.

En plus de cette extension, chacun a pu également découvrir la réhabilitation complète des bâtiments existants.

Le financement de ces réalisations a été le fruit d'un partenariat entre l'OGEC (Organisation de Gestion de l'Enseignement Catholique) et l'AEL (Association des Ecoles Libres). L'extension et l'accessibilité ont été prises en charge par l'AEL pour un montant de 186 100 € et la réhabilitation de l'existant pour un montant de 61 300 € par l'OGEC Abbé Angot.



Le carnaval et le 100^{ème} jour de l'école

L'école Abbé Angot a fêté le carnaval cette année. Les élèves ont déambulé dans les rues de Ste Gemmes avec leurs costumes avant de goûter la recette du mois : les crêpes. Rendez-vous le jeudi 16 mars 2023 pour le carnaval de la mi-carême.



Les trois classes de l'école Abbé Angot ont fêté le 100^{ème} jour de l'école qui a eu lieu le vendredi 8 avril 2022. A cette occasion, les élèves ont relevé plusieurs défis : faire une collection de 100 individuellement, faire des collections de 100 à plusieurs, photos, grand jeu. A la fin de la journée, ils se sont retrouvés autour du gâteau de 100. En 2023, cette journée aura le lieu vendredi 7 avril avec de nouveaux défis...



Classes ouvertes en Arts Visuels

Le projet de l'année scolaire 2022-2023 est «L'art dans tous ses états». Dans ce cadre, nous avons décidé d'un temps dans la semaine, pendant lequel les élèves feraient "Art " au même moment. Nous avons pour cela ouvert nos classes. Des groupes mélangeant les GS - CP - CE1- CE2 - CM1- CM2 ont été faits. Les élèves sont répartis dans les trois classes le vendredi après-midi, de 14h à 15h15. Durant cette première période, nous avons travaillé sur les gestes et les outils du peintre. Les élèves ont exploré différentes techniques et découvert différents outils pour créer des œuvres: peindre avec des pinceaux (fins ou épais), avec des rouleaux, laisser des empreintes, peindre au rythme d'une musique...

Ainsi, jeudi 20 octobre 2022, les élèves de GS jusqu'au CM2 ont participé à la Grande Lessive. Le thème était : « La couleur de mes rêves ». C'est une œuvre d'art participatif multimédia qui détourne le dispositif des anciennes « Grandes lessives ». Elle prend la forme d'une installation éphémère. Elle se fait sur plusieurs pays et est représentée sur les 5 continents, le même jour, au moyen de réalisations plastiques. Elles sont suspendues à l'aide de pinces à linge à des fils tendus en extérieur. Ces réalisations ont été installées en espace public grâce à l'autorisation de la commune. Prochaine manifestation : Jeudi 23 mars 2023.



Les goûters d'anniversaire

Depuis 2021-2022, nous avons décidé de fêter les anniversaires tous ensemble. Plus de bonbon à l'école, mais, une fois par mois, un atelier cuisine est organisé.

Les enfants de l'école, nés le même mois, se regroupent ensemble pour réaliser un gâteau qu'ils ont choisi dans un livre de recettes à leur disposition. Chaque enfant, fêtant son anniversaire, apporte un ingrédient nécessaire à sa confection. Le gâteau réalisé est partagé avec tous les autres élèves de l'école l'après-midi même de sa confection. Tous se regroupent autour de la table d'anniversaire, décorée pour l'occasion. Chacun écoute les enfants fêtant leur anniversaire expliquer comment ils ont réalisé la recette.

Le jour de l'atelier, les élèves sont pris en charge par un enseignant, de 10h45 à 12h, pour réaliser la recette choisie, mais également pour laver et ranger les ustensiles utilisés ainsi que les tables. Petits et grands s'entraident et cuisinent ensemble.

Depuis septembre, nous avons pu déguster un gâteau poire/chocolat pour les anniversaires d'août et septembre et une tarte potiron/chocolat pour les anniversaires d'octobre. Nous nous sommes régalés à chaque fois !

L'école continue son projet sur l'alimentation. Cette année, nous allons travailler sur le petit déjeuner, la provenance des produits et l'équilibre alimentaire.



Cross à Evron

Le 21 octobre 2022, les élèves de la classe de CE2, CM1 et CM2 ont participé au cross organisé par le collège du Sacré Coeur d'Evron. Les élèves de cycle 3 de l'école privée de Vaiges y ont également participé. Tous les élèves de la classe ont fourni de très beaux efforts lors de cette course et ont rapporté de nombreuses médailles dans toutes les catégories confondues. Bravo à nos petits champions !



Plan de relance numérique

En cours de l'année scolaire 2021-2022, les 3 classes de l'école Abbé Angot ont été dotées de 6 ordinateurs portables ainsi que de 2 vidéo-projecteurs interactifs pour les élèves des cycles 2 et 3. Ce nouveau matériel numérique permet aux élèves d'utiliser un matériel performant au cœur de leurs apprentissages. Nous tenons à remercier la municipalité pour son implication dans le projet et dans le financement du matériel.

Montant 7652.60 € subvention de 4618.00 €

Rentrée 2023: les inscriptions peuvent commencer

Les inscriptions pour une rentrée en 2023 sont ouvertes dès janvier. Pour toutes informations complémentaires ou demandes d'informations concernant les inscriptions, vous pouvez joindre le chef d'établissement, Mme Céline Landry au : 02-43-90-61-81.



« STE GEMMES TT a repris une nouvelle saison mi-septembre dans la salle multifonctions, avec un effectif stable et 2 équipes engagées l'une en Super D2 et l'autre en D4. Valentin Bourges originaire de Ste Gemmes est venu renforcer l'effectif.

Le club se félicite de ce bon début de saison, puisque les 2 équipes occupent la 3ème place de leur groupe.

Le bureau reste inchangé, Hugo Peard président, Jérémy Pageot secrétaire et Franck Barbier trésorier. »



Le comité des fêtes

Après ces 3 dernières années que nous venons de passer sans pouvoir se rencontrer le comité des fêtes est heureux d'avoir pu reprendre ses différentes activités. Ainsi, nous avons pu réaliser nos animations au fil de l'année. A savoir, la journée du 14 Juillet avec la randonnée le matin et la FestRocharde l'après-midi qui a amené l'esprit kermesse souhaité. Le comité a innové avec l'organisation d'une randonnée gourmande nocturne qui a connu un franc succès. Nombreux marcheurs ont apprécié la soirée. Fin août, l'assemblée communale a eu lieu dans son schéma habituel. Fin d'année, la soirée choucroute au lieu et les décorations de Noël ont été installées par les membres du comité.

Nous vous remercions d'avoir répondu présent en nombre et nous vous donnons rendez-vous en 2023 pour :

- ◆ La randonnée nocturne
- ◆ Le 14 Juillet
- ◆ L'assemblée communale
- ◆ La soirée choucroute

Au nom du comité des fêtes je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui sera riche en activité.

Le comité des fêtes de Sainte Gemmes Le Robert.



Amicale des AC d' AFN et autres conflits

1962-2022 60 années se sont écoulées depuis les accords d'Évian signés le 19 Mars 1962.

Un illustre Mayennais Robert Buron était à la table des négociations. Ce conflit commencé le 1^{er} Novembre 1954 a duré 8 ans.

1 500 000 appelés du contingent ont franchi la Méditerranée pour effectuer un soi-disant « maintien de l'ordre », bon nombre d'entre nous ont fait 26-28-30 mois de services.

Tardivement, ce conflit a été reconnu Guerre d'Algérie en 2002.

25 000 victimes sont à déplorer. Après les accords d'Évian, l'Armée Française désarmée a encore eu 535 morts avant son évacuation en Juillet 1964.

145 Mayennais sont morts pour la France.

Notre commune a été particulièrement touchée 3 morts et 5 blessés, d'autres ont vécu des opérations, des embuscades meurtrières gravées dans leur mémoire.

Des livres relatant cette guerre sont à votre disposition.



Spahis Algériens du 1^{er} Régiment en 1850

Vous pouvez nous rejoindre en tant que sympathisant ou soldat de France.

Chaque trimestre vous recevrez « Mayenne Djebel » et la Charte de la fédération Maginot.

Une délégation de l'Amicale était à l'assemblée générale à Ernée le 11 Septembre.

Au cours de l'année 5 membres de l'Amicale Raymonde Poirier, Charles Bourayon, Georges Mézière, Odette Bodinier et Michel Choisset sont décédés.

Nous avons fleuri leurs tombes à la Toussaint.

Le président Albert Grudet

Téléphone : 02.43.90.62.05

Calendrier 2023 :

Dimanche 5 Février : Assemblée Générale

Dimanche 7 Mai : Commémoration

Dimanche 12 Novembre : commémoration

Dimanche 10 Décembre : commémoration

Gym Sainte-Gemmoise

Après deux mois de repos, nous revoilà en pleine forme pour commencer notre saison de gym 2022/2023.

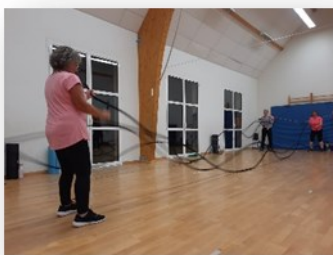
Et oui, nous avons repris le mercredi 7 septembre 2022 à la salle multifonctions (de 20h à 20h45) avec Anne-Marie Rocton notre coach, qui nous propose diverses activités pour le bien de notre corps. **En effet le sport est essentiel au bien-être et à la santé de l'Homme.**

Sinon en juin dernier, le bureau de l'association a décidé d'investir dans du nouveau matériel (fit sticks, gros ballons, grosses cordes...) en accord avec Anne-Marie afin de pouvoir proposer de nouvelles activités à nos adhérents. Cet investissement a pu se réaliser grâce à la subvention que la commune de Ste Gemmes nous donne et nous les en remercions.

Infos pratiques :

- ♦ Pour cette année l'association compte 30 adhérents.
- ♦ La cotisation est de 70 € licence comprise au lieu de 75 € l'année dernière pour 33 séances de 45 mn (dont 2 gratuites)
- ♦ Nous prenons les coupons sport ANCV, les chèques vacances ANCV ainsi que les bons de réduction du Super U Evron.
- ♦ Pour tous renseignements merci de contacter soit Amélie au 06/12/56/34/22 ou Virginie au 06/38/52/83/88 ou par mail

gymSainteGemmoise@yahoo.com



« Tes jambes te font
marcher,
Ta langue te fait parler,
Ta tête te fait penser
Et la gym te fait rê-
ver ! »



Alors n'hésitez plus,
Inscrivez-vous...

Sainte Gemmes Sports Football

Le club compte 75 licenciés pour la saison 2022-2023.

Cette année nous avons deux équipes seniors qui évoluent en division 4.

Nos U18 et U13 sont en entente avec Voutré, Neau, Châtres La Foret et Saint Christophe Du Luat.

Nos équipes U11 et U9 sont composés que de joueurs de Sainte Gemmes Le Robert.

Tous ces jeunes jouent le samedi matin ou après-midi dans les Coëvrons.

Les entrainements se font le mercredi après-midi de 15h00 à 16h30 avec notre emploi civique Anaïs Mézière. Ses différentes missions sont d'aider à l'encadrement des séances de football du mercredi et samedi, stage durant les vacances scolaires.

Pour les enfants qui le souhaitent, il est encore temps de rejoindre le club contact :

nicoleperichet@free.fr ou

saintegemmessports@gmail.com

Le club remercie les sponsors et la commune pour l'attribution d'une subvention.

Voici les dates des manifestations 2023 :

Dimanche 8 Janvier : loto Ste Gemmes Sports

Samedi 25 Février : soirée Ste Gemmes Sports

Samedi 10 Juin : Assemblée générale du club

Co présidents :

Périchet Jean Noel :

06-28-30-09-02

Guy Vincent :

07-86-11-90-10



La bibliothèque

C'est un service public de la Communauté de Communes des Coëvrons (3C), qui fonctionne grâce à une équipe de bénévoles :

Marie BAFFOU, Véronique CHAPRON, Sylvie GAISON, Mireille GERBAULT, Antoine LUNEAU, Gérard MADIOT, Sébastien MAZURIER, Sylvie PLARD et Michelle SABLÉ.

L'équipe a plaisir à vous accueillir à la permanence du samedi matin de 10 à 12 heures.

Afin de répondre à de nouvelles demandes, un nouveau créneau d'ouverture a été créé le mardi, tous les 15 jours, de 16h45 à 18h30.

Pour apporter plus de lisibilité au public, un **planning trimestriel des dates et horaires d'ouverture est désormais affiché sur la porte d'entrée de la bibliothèque.**

En plus des livres, des revues sont disponibles au prêt : une revue de jardinage « Les 4 Saisons », une revue médicale « Rebelle-Santé », une revue de loisirs « esprit d'ici », quelques revues de cuisine « Marmiton » et quelques revues de bricolage "Fait main".

Depuis la création de la bibliothèque, nous étions abonnés à la revue « RUSTICA ». Suite à une réorganisation des abonnements, *floue à notre avis*, la 3C n'a pas renouvelé cet abonnement. Pourtant, nous savons que les lecteurs apprécient et attendent cette revue. C'est pourquoi l'équipe de Ste Gemmes continue de se mobiliser pour demander la reprise de cet abonnement.

La bibliothèque travaille avec la MAM en effectuant des dépôts et échanges réguliers d'albums pour les tout-petits. Le souhait est de leur proposer, à terme, une animation annuelle.

Le partenariat avec l'école Abbé Angot continue.

Ainsi, cette année, en plus des accueils de classe, la bibliothèque a participé à "la semaine sans écran" du 13 au 19 juin, initiée par l'école Abbé Angot. Pendant cette semaine, nous avons ouvert notre local entre 16h30 et 18h30. Parents et enfants n'ont pas hésité à franchir le pas de la bibliothèque.

C'est suite à cette expérience positive qu'un nouveau créneau d'ouverture a été créé le mardi soir.

Tous les ans, la bibliothèque organise sa « causerie annuelle ».

Elle a pris une autre forme, cette année, celle d'une balade patrimoine racontée par Gervais Barré et Sébastien Mazurier ; compte rendu ci-dessous :

Balade du 2 octobre 2022 :

Sur l'initiative des bénévoles de la Bibliothèque de Ste Gemmes, plus de soixante personnes se sont réunies au Point Lecture de la commune. Prêtes à se laisser guider par Sébastien et Gervais, compétents en Histoire et Patrimoine, elles pourront satisfaire leur curiosité le long du cheminement proposé dans le bourg comme dans les collines du Rochard.



Le circuit pédestre commence par une halte devant la maison occupée par l'Abbé Angot entre 1902 et 1914 ; sans fonction sacerdotale, il se consacre à la rédaction du tome IV du Dictionnaire de la Mayenne. Installé dans cette maison en compagnie de l'abbé Gaugain, il procède à un travail de recherches et de fouilles, en particulier au *Rubricaire*, fortresse gallo-romaine du II^{ème} siècle, point stratégique sur la route romaine de Jublains au Mans.



Ensuite, le groupe se retrouve dans la *Cour de la Peignandière*, lieu appelé «*Manoir du Bourg*», bâti du 15^{ème}-16^{ème} siècle, s'élevant sur 3 niveaux, séparé en deux propriétés dont l'une est en restauration. Habité par des notables issus de familles de laboureurs (possédant une charrue), ces gens achètent des terres, s'enrichissent grâce au prêt à intérêt, en vue d'accéder au rang de noble. Pour autant, malgré une tour ornant leur résidence, ils ne peuvent devenir des seigneurs châtelains (venant de la vieille noblesse), la tour séparée étant réservée aux châteaux.

Enfin, les marcheurs s'engagent dans un chemin bocager montant vers le Manoir de Pierre-Fontaine ; en longeant le ruisseau des Nayères, ils passent devant le Moulin de la Planche, désaffecté au début du 19^{ème} siècle.

Au bout du chemin, Pierre-Fontaine se dresse bien ancré au pied du Rochard. Il s'ouvre sur un horizon déployant des étendues d'eau comme autant de miroirs étagés où le vallon se reflète sur un large panorama qu'on peut admirer de la balustrade.

Grâce à l'aimable autorisation de M. Robert de Chièvres, propriétaire des lieux, initiateur de la restauration complète du site pour une « seconde jeunesse », après avoir fait un tour du manoir, Gervais nous a ouvert la Chapelle.

Pour imaginer la vie autour de ce manoir au XVI^{ème} siècle, Sébastien fait référence au témoignage d'un seigneur Gilles de Gouberville qui vivait dans la campagne du Cotentin à cette époque, sans doute assez proche de celle des Coëvrons.

Par bonheur, ce seigneur écrit ses mémoires qui restituent la vie autour du manoir.

Nous y apprenons l'économie de cette collectivité : le porc, la chasse et les cultures. La vie y était rude entre la lutte pour la subsistance et les attaques de loups pouvant surgir à tout moment. Les enfants y étaient particulièrement vulnérables car ils jouaient en dehors des zones d'activité de leurs parents.

A cette époque, il y avait surexploitation de bois et les landes devenaient dominantes.

Avant de quitter Pierre-Fontaine, il ne faut pas oublier le Rochard, perché à 357 m d'altitude sur un socle granitique armoricain, affublé d'une antenne rouge et blanche qui sert de relais émetteur radio-télévision pour le département.

Après une rude montée, le groupe rejoint Montdésert sorte de plateau dominant les Coëvrons.

La descente nous offre un chapelet de vieilles demeures : la Chouannerie, les Arnaudières et la Branlinière pour nous conduire au hameau de la Glotterie.

Nos deux guides évoquent alors l'époque de « la Petite Eglise », époque difficile où des prêtres réfractaires refusaient de respecter le Concordat signé en 1801 par Napoléon 1^{er} et le Vatican. Ils officiaient dans ce genre de chapelle au risque d'être emprisonnés. Lorsque les soldats arrivaient, il fallait se cacher en se réfugiant dans les réduits des maisons voisines.

Au 19^{ème} siècle il y avait encore des fileuses et tisseurs dans ce hameau et, sans aucun doute, beaucoup d'habitants.

Après tous ces allers et retours dans l'histoire, rentrée vers le Point Lecture où l'équipe des bénévoles a préparé un goûter bienvenu.

Nous remercions Sébastien Mazurier et Gervais Barré.

De l'histoire locale à l'histoire contemporaine, ils nous ont donné des ouvertures pour mieux comprendre les liens qui unissent les différentes époques. Nous sommes convaincus, qu'après les avoir écoutés, vous ne verrez plus ces lieux de la même façon !



Le club Rubri III

Activités du club : tous les jeudis : Jeux, Belote, Triominos, etc....

Dates des manifestations pour 2023 :

- repas du club : 29 Janvier
- Assemblée générale : 9 Février
- Concours de belote : 4 Mars
- Pique-nique du club : 22 Juin
- Concours de belote : 9 Septembre
- Voyage Noël avant Noël date à définir sans doute début Décembre
- Arbre de Noël : jeudi 14 Décembre

Le club remercie la municipalité pour l'octroi de la subvention pour le club Rubri III et la mise à disposition gratuite de la salle et de la sono pour les concours de belote ainsi que de la scène pour ses réunions hebdomadaires le jeudi.

Malgré la faible participation une bonne ambiance y règne.

Appel à tous ceux de plus de 60 ans qui désireraient nous rejoindre. (Cotisation annuelle d'adhésion 17 €)

Repas gratuit fin Janvier, dessert à l'assemblée générale, pique-nique et dessert arbre de Noël également gratuit.

Le Bureau

Sainte Gemmes Quads

Le club des quads de Sainte Gemmes Le Robert vous souhaite une bonne année 2023.

Le club qui a été créé avec 2 licenciés à l'époque fête cette année ses 19 ans et compte aujourd'hui 51 membres habitants de Sainte Gemmes Le Robert et ses alentours.

Des randonnées sont organisées chaque dimanche avec un départ à 9h30 et un retour à 11h45.

Le club des quads de Sainte Gemmes Le Robert est également présent lors de diverses manifestations sur la commune ainsi que sur certains cantons.

Le père Noël en quad à Sainte Gemmes Le Robert, Neau...ou lors de l'assemblée communale avec randonnée et défilé des quads qui attire beaucoup de monde, ainsi que les fêtes de villages alentours...

Chaque années les membres du club participent à un ou deux week ends de nettoyage des chemins communaux.

Ils partent le matin afin d'entretenir les sentiers en coupant les ronces par exemple ou enlever les détritrus

laissés le long des chemins (papier, bouteilles, etc...)

Le président du club de quad Monsieur Joseph Bouvier, souligne le fait que ces randonnées sont organisées avec le souci de respect de la nature.

Si vous voulez des renseignements sur le club de quad vous pouvez joindre le président Joseph Bouvier au : 06.73.49.59.19



MEMENTO UTILE

Cantine municipale :

Pour toutes précisions ou renseignements contacter Mme Céline LEBLANC (02.43.90.61.95) ou le secrétariat de mairie (02.43.90.61.79)

Tarifs :

préscolaires : 3,34 € (euros)

primaires : 4,35 € (euros)

adultes : 7.10 € (euros)

(A noter que pour toute absence non prévenue le repas sera facturé)

Garderie municipale :

(02.43.69.13.94)

Tarifs facturés à la demi-heure

(A noter que toute demi-heure commencée sera facturée)

Bibliothèque :

Ouverture un Mardi tous les 15 jours de 16h45 à 18h30 et le Samedi de 10h00 à 12h00

un planning trimestriel des dates et horaires d'ouverture est désormais affiché sur la porte d'entrée de la bibliothèque

École privée Abbé Angot :

Directrice : Mme Céline LANDRY

Téléphone : 02.43.90.61.81

Courriel : abbeangot@gmail.com

Horaires cimetièrè :

Horaires d'hiver du 1er Octobre au 31 Mars : de 09h00 à 17h00

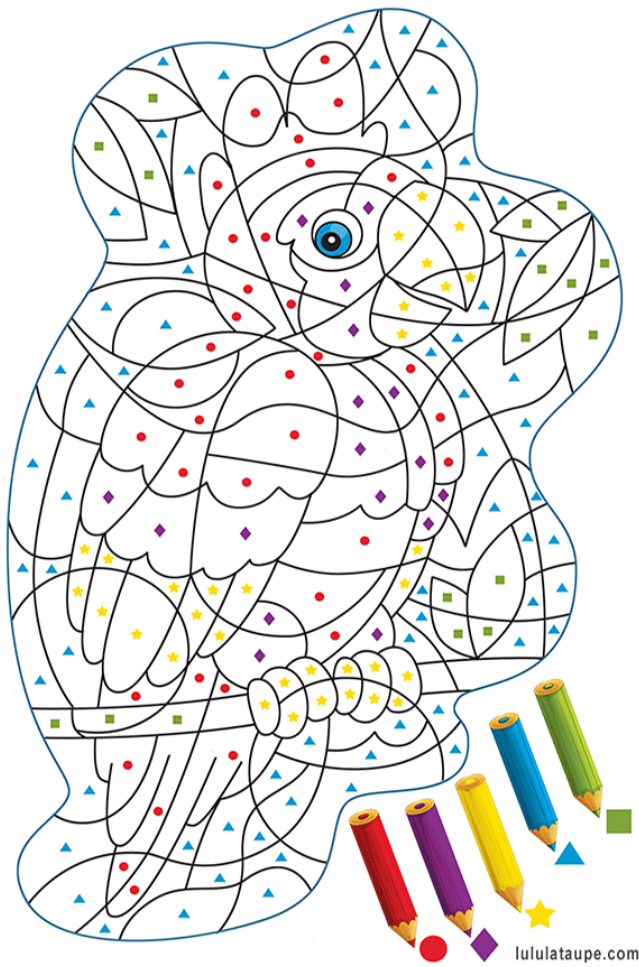
Horaires d'été du 1er Avril au 30 Septembre : de 08h30 à 19h00

Les assistantes maternelles de la commune :

Nom	Prénom	Adresse	C.P.	Commune	Téléphone	Agrément	MAM
BLANCHE	Nathalie	3 Impasse Des Lilas	53600	Ste Gemmes Le Robert	0243906131	4	
GUILLOIS	Eveline	27 Rue Du Gué De Selle	53600	Ste Gemmes Le Robert	0243587641	4	La récré des p'tits gemmois
LAUTRU	Patricia	6 Impasse des Aubépines	53600	Ste Gemmes Le Robert	0243906051	4	
LEMEE	Laëtita	27 Rue Du Gué De Selle	53600	Ste Gemmes Le Robert	0243587641	4	La récré des p'tits gemmois
PERICHET	Nicole	7 Impasse des Aubépines	53600	Ste Gemmes Le Robert	0243988169	4	
PIFRE	Valérie	6 Rue de le Thérau-	53600	Ste Gemmes Le Robert	0977626022	4	
ROUSSELET	Elodie	27 Rue Du Gué De Selle	53600	Ste Gemmes Le Robert	0981151777	4	La récré des p'tits gemmois

Horaires et tarifs garderie :

MATIN	7h00 à 7h30	0.49€
	7h30 à 8h00	0.49€
	8h00 à 8h30	0.49€
SOIR	17h00 à 17h30	0.49€
	17h30 à 18h00	0.49€
	18h00 à 18h30	0.49€
Le forfait par enfant non repris à l'heure de la fermeture est porté à		7.32€
Pour les fréquentations dites « exceptionnelles » (n'atteignant pas 5.00 € sur l'année scolaire). Un droit minimum de 5.00 € sera demandé à la famille en fin d'année scolaire.		



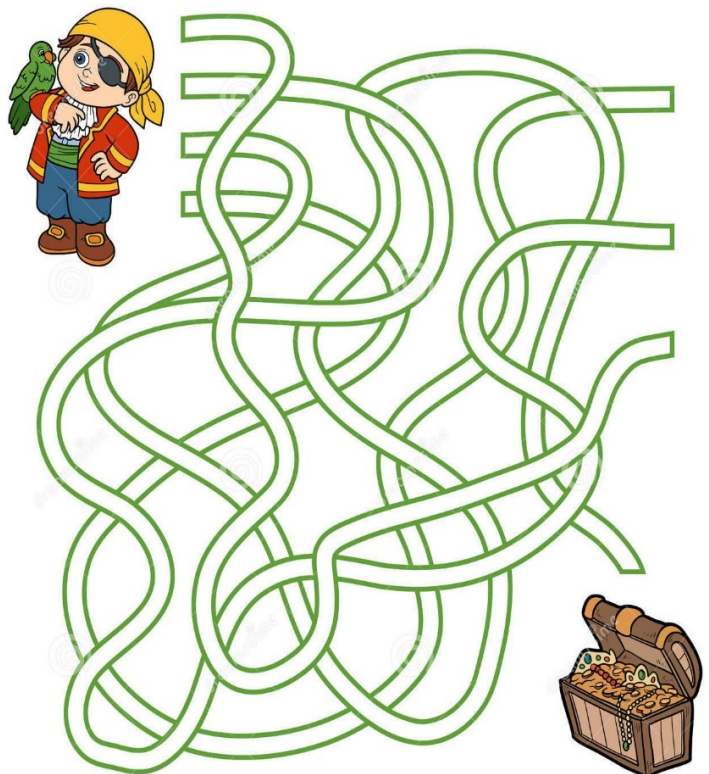
lululataupe.com



F	M	P	O	E	T	E	M
A	U	L	P	O	S	U	I
R	S	U	G	A	O	R	Q
C	I	M	N	Q	R	C	U
E	Q	E	U	E	C	G	E
U	U	P	O	T	I	O	N
R	E	G	A	T	E	A	U
C	A	P	T	U	R	E	R

Retrouve les 8 mots cachés dans cette grille :

FARCEUR		GÂTEAU
CAPTURER		POÈTE
SORCIER		PLUME
POTION		MUSIQUE



Download from Dreamstime.com
This watermark color image is for previewing purposes only.

67006371
Ksenyasaeva | Dreamstime.com